

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X0100019f8d-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

17

ENVIRONNEMENT : Approbation de la convention de partenariat avec l'Université d'Avignon au titre de la chaire GéEAUde.

M. ROCCI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La question de l'eau et des défis qu'elle soulève aujourd'hui dans un contexte de réchauffement et de dérèglement climatique, se pose aujourd'hui avec de plus en plus d'acuité. La ville d'Avignon à travers ses différentes réflexions en lien avec le petit cycle de l'eau (Eau Potable, Assainissement Eaux Usées et Pluvial) et le grand cycle (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ainsi qu'à travers ses actions en faveur de la transition écologique est directement en responsabilité face à ces défis de demain.

Une des réponses à ces défis gigantesques passe incontestablement par une meilleure connaissance de la ressource « Eau » et par la mutualisation des savoirs entre les différents acteurs qui l'étudient ou qui en ont la responsabilité.

Dans ce sens, l'Université d'Avignon qui travaille particulièrement sur les problématiques « Eaux Souterraines » du territoire avec l'INRAE et l'IFPEN (Institut Français du Pétrole et des Energies Nouvelles), au sein d'une unité de recherche dédiée, dénommée EMMAH (Environnement Méditerranéen et Modélisation des Agro-Hydrosystèmes) propose à la ville d'Avignon de s'engager dans un partenariat au sein d'une chaire partenariale dénommée « GéEAUde ».

D'autres acteurs du territoire ont également été sollicités (Département du Vaucluse, Grand Avignon, Syndicat des Eaux du 84, Syndicat de rivières, Acteur de l'eau et de l'assainissement – Suez/Véolia/Saur...).

L'objectif global de la chaire est de développer, tester et promouvoir des outils et des approches globales pour caractériser et modéliser les ressources en eau souterraine, ainsi que proposer des stratégies de gestion durable adaptées au contexte Méditerranéen dans le cadre des changements globaux.

L'objet de cette chaire est avant tout de partager les informations des différents items étudiés

au sein de groupes de travail. La ville d'Avignon adhérerait à cette chaire partenariale comme « Partenaire Associé » pour une durée de 4 ans.

Ce partenariat n'implique pas d'engagement financier mais permettra à la ville d'Avignon de bénéficier du retour d'expérience des autres partenaires engagés sur les sujets étudiés.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le projet de convention de partenariat,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville en transition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat au titre de la chaire GÉEAUde à intervenir avec l'Université d'Avignon;

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024